



ENVIRONNEMENT

Développer la culture du risque
chez les élus est un impératif.

Jean-François Rapin, président
de l'Association nationale des élus
du littoral.

66

Protéger n'est pas interdire.

Ferdy Louisy, président d'honneur du forum, maire de Guyane, président du Parc national de Guadeloupe, président des Parcs nationaux de France, vice-président de l'Agence des affaires marines protégées.

Un document pour le littoral

Le quatrième forum Bodilamè, qui s'est déroulé cette semaine, a porté en filigrane sur l'élaboration du « document stratégique de bassin maritime ».

C'est dans l'air du temps : on élaborer des documents, on définit des espaces à gérer, on met en place des conseils. Le littoral de la Martinique, au sens large, est un bon laboratoire pour l'air du temps. Il y est question d'un « Part nature marin à échéance indéfinie ou encore d'un « document stratégique de bassin maritime ». Intéressons-nous à ce dernier. Il découle d'un décret de mai 2014 et doit être élaboré par un conseil marin ultramarin à l'échelle du bassin Antilles, incluant donc Saint-Martin, Saint-Barthélemy, et la Guadeloupe...

Cette semaine avait lieu le quatrième forum Bodilamè, organisé par l'Agence des 50 îles géométriques. Le programme, très riche (environ 50 interventions), a été réfléchi avec l'idée de donner des orientations pour ce document en ce qui concerne la Martinique. Stratégie, gouvernance, gestion de crise, qualité des eaux, aires marines protégées, risques littoraux : les thèmes abordés ont inspiré Frédéric Hippert, expert Lid'Océan qui a donné quelques pistes. Par exemple sur la protection des milieux, des ressources des équipes biologiques et écologiques ainsi que sur la préservation des sites, des paysages et du patrimoine (ce est l'intitulé du décret).



Cette partie porte sur la gestion des sargasses, la lutte contre le poisson lion ou encore la mise en place d'autres mesures protégées en indicateurs de suivi. Concernant la prévention des risques et la gestion du trait de côte, une après-midi entière a été dédiée à cette thématique : les problématiques liées au changement climatique sont pleine, effrayantes au premier abord, mais demandent surtout à être prises à bras-le-corps. Deux autres chapitres doivent être inclus dans le document : l'un sur la connaissance et la recherche, l'autre sur le développement durable des activités économiques et touristiques.

Par exemple sur la protection des milieux, des ressources des équipes

biologiques et écologiques

ainsi que sur la préservation des

sites, des paysages et du patrimoine (ce est l'intitulé du décret).

AIRE MARINE PROTÉGÉE



Un document pour l'avenir



Une cinquantaine d'intervenants ont eu lieu en deux jours et demi.

Photo Henri Sarron/PhotoSud

« Votre vision du littoral » en photos

Tous du forum ont été tenus les prix du concours photo « Votre vision du littoral ». Le jury était présidé par Henri Salmon, photographe et président du groupement des artistes d'en.

1^{er} prix : Martin Saenay • Mâture du dessus, maturité du dessous

2nd prix : Bryce Correa • Evolution

3rd prix : François Cotes • Passion marinaise pour la nature



Premier prix pour le photographe, deuxième pour le photographe, troisième pour le photographe, de Martin Saenay. À droite, Henri Salmon, président des artistes d'en.

Les élèves ont imaginé des métiers

Dans le cadre d'un concours, les jeunes étaient invités à dessiner sur le thème « Imaginer des métiers pour préserver et valoriser notre biodiversité ».

Sangissant ou baignage, les élèves et collègues ont fait preuve d'imagination !



Premier prix pour la classe UPE2A. Photo Henri Salmon/PhotoSud

2nd prix : classe de CE2/CM1 de l'école élémentaire Sainte-Pétronille au François.

3rd prix : classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire L'Emmèche de Fort-de-France. Par d'encouragement : classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire Pasteau Photo de Schachter.

Carte postale

me groupes collège

1^{er} prix : groupe de 3^e du collège Martin au François.

2nd prix : classe de 6^e du collège achardie Lestie-Moutach du Lamentin.

3rd prix : élèves de l'école élémentaire du collège Paul-Symphorien du Roxel.

Pris d'encouragement : élèves du collège

Plaza d'Armes 2 du Lamentin.